

## Modifications apportées au règlement actuel avec exemples

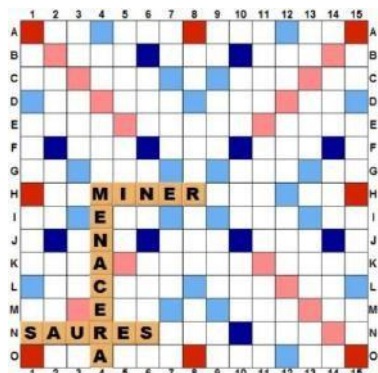
En plus de nombreux ajustements mineurs (orthographe, mise en forme, formulation, ...), il est proposé quelques changements dans le jugement des bulletins :

### a. Coups joker :

A compter du deuxième coup, si le score et l'encerclement sont tous deux possibles, on paie le maximum entre la solution correspondant au score et la solution correspondant à l'encerclement.

Si l'encerclement est impossible, on paie le score revendiqué s'il correspond à une autre lettre encerclée ou à aucune, sinon le score le score minimum parmi les encerclements possibles.

Enfin, en cas pouvant mener à une pénalité (raccord impossible, raccord absent...) seul le score renseigné est pris en compte (quel que soit l'encerclement).



Tirage : A E I I M N ?

				M													N° table
				A													1
				I													REF
				N													1H
				M													Score
				I													140
				S													
				E													
DA																ARBITRAGE	

				M													N° table
				A													2
				I													REF
				N													
				M													
				I													Score
				S	A	U											122
				E													
DA																ARBITRAGE	

				M													N° table
				A													3
				I													REF
				N													1H
				M													score
				I													140
				S													
				E													
DA																ARBITRAGE	

				M													N° table
				A													4
				I													REF
				N													
				M													
				I													score
				S	A	U											138
				E													
DA																ARBITRAGE	

Bulletin 1 : Le score et l'encerclement sont possibles, on paie le maximum correspondant au score. AV 140 pts

Bulletin 2 : Le score est possible, l'encerclement aussi, on paie le maximum correspondant à l'encerclement. AV 140 pts

Bulletin 3 : Le score est possible, l'encerclement impossible, on paie le maximum correspondant au score. AV 140 pts

Bulletin 4 : Le score et l'encerclement sont impossibles, on paie le minimum. AV 122 pts



Si le bulletin comporte plusieurs solutions liées entre elles (une lettre d'une solution à envisager fait partie de l'autre solution à envisager), et si on peut identifier une solution principale et des solutions formées via des lettres parasites, on paie la solution principale, éventuellement avec un avertissement ou une pénalité .  
 Une lettre parasite interrompt une éventuelle chaîne de lettres de raccord.

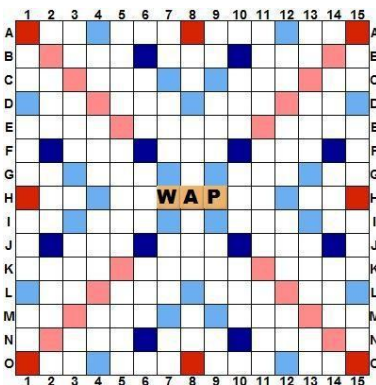
Tirage : A E E E L O R



					E										N° table
					O										11
				A	N	E									REF
				R	E										
				E											
				O											Score
				L											
				E											
DA										ARBITRAGE					

Bulletin 11 : 1 solution principale (AREOLE), et une solution formée via la lettre parasite E au bout de PEON. AV 15 pts

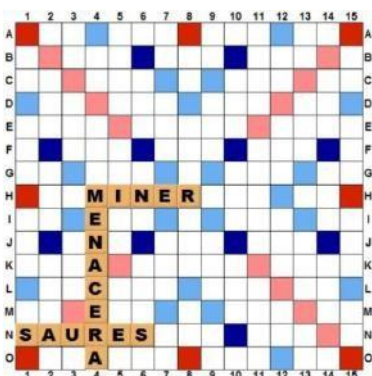
Tirage : E I N O R R S



			S	W	A	P										N° table
						R										12
						I										REF
						E										
						R										
						O										Score
						N										
						S										
DA										ARBITRAGE						

Bulletin 12 : 1 solution principale (PRIERONS), et une solution formée via la lettre parasite S devant WAP. AV 62 pts

Tirage : A A C E L L O



																N° table
						A										13
						L										REF
						C										
						A										1H
						L										Score
						O										
						S	A									
						E										149
DA										ARBITRAGE						

Bulletin 13 : localisation correcte en alpha et aussi un raccord lettres insuffisant. La lettre « A » de SAURES est considérée comme parasite et le bulletin est validé sans AV (Cf § 6.2.3 du règlement).















